

Le présent Contrat régit les obligations et les droits du Client/Utilisateur et de la société KIWI sas.

Définition du service.

La société KIWI sas met à la disposition des Internautes une application web permettant la gestion d'une association via le site internet www.gestasso.com

La société KIWI sas est inscrit avec le numéro de siren est 819424904.

L'application est hébergée à l'adresse internet www.gestasso.com, elle comprends l'interface et la base de données.

Le client de l'application www.gestasso.com est une structure de type associative.

La plate-forme de gestion d'association comprends 2 logiciels, le Backoffice et le Frontoffice. La description des services fournis est disponible sur le site Internet www.gestasso.com

Frais de gestion

L'accès pour un CLIENT ayant souscrit un niveau d'accès PREMIUM ou PRO se fera en contrepartie du paiement d'une redevance pour une période définie.

Pour l'accès à la plateforme de gestion d'association www.gestasso.com, le prix de l'abonnement annuel est disponible à l'adresse <http://www.gestasso.com/offres/nos-services.html>

Le règlement se fait en ligne, via le partenaire Paypal, qui assure la confidentialité de la transaction. KIWI sas n'a pas connaissance des informations bancaire du CLIENT.

Le paiement peut aussi se faire par chèque à l'adresse indiquée sur le formulaire de paiement.

Engagements de qualité et responsabilité

KIWI sas s'engage à mettre en œuvre tous les moyens qu'il juge nécessaires pour mener à bien sa mission et pour garantir notamment le bon fonctionnement de sa plate-forme de gestion d'association dans le cadre du présent contrat.

C'est pourquoi, dans un souci de qualité de service vis à vis de ses Clients, KIWI sas mettra en œuvre :

- Des moyens techniques visant à procurer au CLIENT des performances appropriées.
- Des systèmes de sauvegarde des informations clientes stockées.
- Une procédure de récupération des informations clientes stockées (format sql).

Malgré tout le soin apporté par KIWI sas et ses partenaires techniques pour exploiter, vérifier et mettre à jour sa plate-forme de gestion d'association www.gestasso.com, il ne saurait en aucun cas être engagée, dans le cas où le CLIENT subirait, de manière directe ou indirecte, des dommages financiers ou techniques, perte d'exploitation ou perte d'image de marque ou tout autre préjudice de quelle que nature que ce soit, qui pourrait intervenir parallèlement ou consécutivement à l'utilisation d'un des modules de sa plate-forme de gestion d'association.

Il est expressément entendu que le CLIENT assume ses risques financiers, industriels, professionnels respectifs. Quoi qu'il en soit, en cas de responsabilité déclarée de KIWI sas pour quelque cause que ce soit, les indemnités réparatrices ou dommages et intérêts que KIWI sas pourrait être amenée à verser au CLIENT ne saurait excéder le montant de la redevance annuelle payées par le CLIENT pour l'utilisation de sa plate-forme de gestion d'association.

Disponibilité - Authentification

L'accès à plate-forme de gestion d'association est possible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à l'adresse suivante : <http://www.gestasso.com>.

Il est expressément admis, pour des raisons de maintenance technique nécessaire au bon fonctionnement de ses services, que son accès soit momentanément interrompue sans que le CLIENT puisse prétendre, sous quelle que forme que ce soit, à une quelconque indemnité.

Pour utiliser la plate-forme de gestion d'association, le CLIENT dispose de Codes d'accès qui lui ont été affectés par KIWI sas le jour de la mise à disposition du service de gestion d'association. Les Codes d'accès sont réputés nécessaires et suffisant pour identifier contractuellement, au regard du présent contrat, le CLIENT qui accepte sans réserve cette méthode d'authentification.

C'est pourquoi ces Codes d'accès sont strictement personnels et confidentiels et chaque utilisateur du CLIENT est seul responsable de leur protection et de leur utilisation et s'engage à prévenir sans délai KIWI sas, par email, dans le cas ou il constaterait que le caractère confidentiel des Codes d'accès ne serait plus assuré.

KIWI sas s'engage à suspendre l'accès à l'application pour quiconque utiliserait les codes d'accès objets de cette perte de confidentialité. De ce fait, KIWI sas ne saurait en aucun cas être responsable de l'utilisation détournée ou non autorisée des codes d'accès du CLIENT.

Limite d'utilisation - propriété

La plate-forme de gestion d'association www.gestasso.com est de la propriété exclusive de KIWI sas qui est la seule titulaire des droits d'auteur et d'exploitation commerciale. A ce titre, KIWI sas accorde au CLIENT un droit d'usage personnel, ponctuel, incessible et non exclusif de la plate-forme de gestion d'association au travers d'un abonnement annuel. Sa copie ou son utilisation frauduleuse est punissable de sanctions civiles et pénales.

En cas d'attribution d'un nom de domaine à un client, KIWI sas reste seul propriétaire de ce nom de domaine pendant la durée de l'abonnement du client. A la fin de l'abonnement ce nom de domaine retournera dans le domaine public. En cas de personnalisation du logiciel pour un client, KIWI sas reste seul propriétaire du code logiciel développé, le client ne pourra en aucun cas prétendre à avoir accès au code source développé.

La plate-forme de gestion d'association étant en perpétuelle évolution le CLIENT accepte que le logiciel en ligne soit modifié sans avertissement préalable. KIWI sas est seul décideur des fonctionnalités incluent dans sa plate-forme de gestion d'association, ainsi que de son aspect visuel (interface utilisateur).

Il est strictement interdit au CLIENT de faire bénéficier un tiers de tout ou partie des services proposés par KIWI sas.

Acceptation des risques informatique

Le CLIENT reconnaît être avisé des risques inhérents aux matériels, logiciels et réseaux informatiques, et notamment ceux liés à l'Internet que ce soit en matière de performance globale aléatoire, de niveau de sécurité faillible, d'accessibilité continue non garantie aux services du Web, d'hétérogénéité entraînant parfois des problèmes d'incompatibilité des systèmes informatiques, sans qu'en aucune manière, la responsabilité de KIWI sas puisse être engagée en cas de dysfonctionnement de sa plate-forme de gestion d'association qui pourrait être constaté et dont les causes seraient liées directement ou indirectement à ces risques.

Afin de limiter de tels risques, KIWI sas s'engage à mettre en œuvre toutes les techniques et technologies disponibles sur le marché que ce soit en matière de logiciels anti-virus, de système pare-feu, ou tout autre système informatique qu'il jugera nécessaire pour rendre plus sûr et

plus performant l'accès à sa plate-forme de gestion d'association.

KIWI sas s'engage également à fournir au CLIENT, sur simple demande, la configuration minimum obligatoire pour utiliser normalement sa plate-forme de gestion d'association.

Résiliation

Conformément à la législation française en vigueur relative sur la vente à distance, le CLIENT est informé qu'il dispose d'une période de sept (7) jours calendaires, à compter de la date d'inscription, pour exercer son droit d'annulation sans pénalités et sans motifs.

KIWI sas pourra résilier de plein droit le contrat le liant au CLIENT ou lui interdire l'accès à sa plate-forme de gestion d'association sans délai ni indemnité et sans préjudice d'indemnités éventuelles, en cas de manquement par le CLIENT à l'une quelconque de ses obligations figurant dans le présent contrat.